

Les conservateurs du musée du Louvre soussignés

s/c de Monsieur Jean-Luc Martinez
Président-directeur du musée du Louvre

à

Madame Fleur Pellerin
Ministre de la Culture et de la Communication

Copie directe à Madame la Ministre de la
Culture et de la Communication

Le 10/10/2014

Objet : projet d'externalisation des réserves du musée du Louvre à Lens-Liévin

Madame la Ministre,

Les conservateurs du Louvre soussignés ont l'honneur de vous faire part d'un problème grave sur lequel ils souhaitent solliciter votre bienveillant arbitrage.

L'hypothèse d'une crue centennale de la Seine s'est brutalement imposée à l'ordre du jour durant l'automne 2002, à l'occasion des inondations exceptionnelles qui ont affecté plusieurs grandes villes de l'Est de l'Europe. A la suite de quoi, pour mettre à l'abri de la Seine les collections du Louvre conservées en réserves inondables, il a été choisi de préparer l'externalisation des œuvres concernées, d'abord à Cergy Pontoise puis, depuis deux ans, à Lens-Liévin près du musée du Louvre-Lens, soit à deux cents kilomètres de Paris. Cet objectif vient d'être étendu à la totalité des réserves du palais du Louvre, y compris à celles qui ne sont pas soumises à la crue. Annoncée dès l'automne 2012, l'opération a été entérinée le 8 juillet 2014 par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais qui finance la moitié des soixante millions d'euros du coût annoncé, tandis que le programme final fera l'objet d'une validation définitive à la fin du mois d'octobre 2014.

.../...

Or, en qualité de professionnels voués au service du Louvre et à la préservation de ses collections, nous n'hésitons pas à qualifier le choix d'une externalisation à Lens-Liévin de dramatique pour l'avenir d'un musée que chacun se plaît pourtant à décrire comme le plus grand et le plus beau du monde. On s'apprête en effet à lui soustraire, non pas un simple lieu de stockage, mais le cœur de son organisation, de son développement et de son rayonnement. La présence des réserves conditionne le bon renouvellement des présentations en salle ainsi que l'organisation des prêts d'œuvres aux musées français et étrangers, soit en faveur d'expositions temporaires, soit au bénéfice de dépôts de longue durée. Elle implique la collaboration constante et assidue des personnels des conservations (conservateurs, régisseurs, chargés d'études documentaires, ingénieurs d'études), des ateliers (installateurs, marbriers, métalliers, tapissiers, serruriers, peintres, monteurs, restaurateurs) et des services techniques, administratifs et muséographiques du Louvre. Les réserves sont le lieu incontournable de la recherche scientifique sur les collections, tant pour les conservateurs et chercheurs de la maison elle-même que pour les savants français et étrangers dont l'action contribue puissamment au renom et au prestige de l'institution. Un musée sans réserves ne vaut rien de plus qu'un avion sans réacteurs : c'est beau, ça brille, mais ça ne bouge pas.

D'après les expériences similaires menées en France et à l'étranger, il faut s'attendre à subir les conséquences suivantes :

- Atteinte au patrimoine de la nation par les dommages que subiront inmanquablement les collections lors de leur transfert initial, étant donné les conditions actuellement prévues pour la prise en charge des centaines de milliers d'œuvres en cause, puis à l'occasion des mouvements qui leur seront régulièrement imposés entre Paris et Lens.
- Inflation des coûts de fonctionnement de l'établissement du simple fait de la distance, handicap inconcevable et inacceptable en ces temps de disette budgétaire. Cette inflation sera mécaniquement répercutée sur les institutions aujourd'hui bénéficiaires des nombreux prêts et dépôts consentis chaque année par le Louvre. Leur coût augmentera et les délais de traitement s'allongeront, la collaboration avec les musées de région s'en trouvera freinée, la qualité et l'ampleur de l'action territoriale du Louvre singulièrement réduites.
- Dégradation de la participation du musée du Louvre à la réduction de l'empreinte carbone de la France, étant donné les allers retours incessants induits entre Paris et Lens : deux cents kilomètres par la route ou par le rail ne se gèrent pas comme quelques centaines de mètres à l'intérieur d'un bâtiment unique. Ceci contrevient à l'objectif assigné en la matière par le Président de la République à toutes les branches de l'administration de l'État.

.../...

- Paralysie des programmes de recherche et de restauration, du fait de la dissociation des collections entre les œuvres exposées à Paris et celles de Lens, de l'éloignement du centre de restauration des musées de France et de la dissolution du lien organique qui rattache les collections aux documentations et aux bibliothèques, sans lesquelles aucune recherche sérieuse n'est possible.

Par deux fois, le 29 novembre 2013 puis le 27 juin 2014, les conservateurs du Louvre, par l'entremise de leurs représentants élus, ont alerté le conseil d'administration de l'établissement sur les dangers d'un tel projet en s'opposant aux textes présentés en ce sens. Mais ils n'ont pas été entendus. Voilà pourquoi nous prenons l'initiative de nous adresser à vous, Madame la Ministre, dans l'espoir d'attirer votre attention sur une catastrophe qu'il est encore possible d'éviter. Car si l'on revient à la protection des collections contre la crue de la Seine, ressort initial de l'externalisation à Lens, il nous semble que d'autres alternatives s'offrent à votre examen.

Il est évident que les possibilités offertes par l'actuel Palais du Louvre pour reloger les 8500 m² de réserves inondables n'ont pas été suffisamment étudiées et qu'il recèle un potentiel non négligeable en la matière. De même, des solutions de repli pour tout ou partie de ces collections dans Paris ou en proche banlieue ont été écartées beaucoup trop rapidement. Les bâtiments de l'ancien musée des Arts et traditions populaires au Bois de Boulogne, par exemple, hors d'atteinte de la crue centennale et aujourd'hui désaffectés, constitueraient une excellente solution de rechange.

En espérant avoir pu contribuer à alimenter votre réflexion sur un sujet dont nous savons que vous vous mesurez toute l'importance, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre dévouement et de notre très haute considération.

P. J. : liste des conservateurs du Louvre signataires.